

9^e Journée nationale du crédit communautaire

LE RQCC CHANGE DE NOM ET DEVIENT, LE 15 MARS 2017,

MICROENTREPRENDRE

Québec, le 16 mars 2017 – Le Réseau québécois du crédit communautaire (RQCC) a choisi la 9^e Journée nationale du crédit communautaire pour révéler son nouveau nom : **MicroEntreprendre**. Célébrée le 11 mars par les membres du RQCC, l'édition 2017 de cette Journée marque un tournant historique dans la vie du Réseau qui dévoile également les grands axes d'une étude sur l'impact du crédit communautaire dans les territoires. Plusieurs invités parmi lesquels des élus fédéraux, provinciaux, municipaux, ainsi que des investisseurs, des promoteurs et des professionnels ont assisté au coquetel de l'annonce officielle de **MicroEntreprendre** le 15 mars à la bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec.

MicroEntreprendre est la réponse à de nouvelles considérations

La nouvelle dénomination **MicroEntreprendre** répond à de nouvelles exigences, selon Mona Beaulieu, présidente du conseil d'administration de l'ancien Réseau québécois du crédit communautaire. « Dans le contexte d'un monde en perpétuelle évolution, le Réseau et ses membres, répartis dans 12 régions sur 17, ont entamé une réflexion collective sur leurs services, ont bonifié leur projet d'affaires et ont revu la dénomination de leur Réseau. » En effet, **MicroEntreprendre** tient compte de plusieurs considérations :

1. Le microcrédit québécois s'appuie sur une mobilisation ciblée de la communauté.
2. Le microcrédit québécois repose sur des partenariats dynamiques autour de l'entrepreneuriat.
3. Le microcrédit québécois se fait à échelle humaine et avec un ancrage local dans les territoires.
4. Le microcrédit québécois favorise le projet entrepreneurial qui commence petit, mais devient grand.
5. **MicroEntreprendre** est le premier échelon dans la chaîne québécoise des mécanismes de financement pour les personnes qui n'accèdent pas aux sources d'aide traditionnelles.

MicroEntreprendre est le chef de fil du microcrédit québécois entrepreneurial

Reconnaissant la position clé du Réseau dont elle est la présidente directrice générale, Roselyne Mavungu rappelle que l'ancien RQCC devient **MicroEntreprendre**, mais sa mission et ses valeurs restent actuelles. « Nous continuerons de promouvoir et de développer l'approche du crédit communautaire dans une perspective de mieux-être individuel et collectif et d'inclusion sociale. » Soulignant la vision du Réseau, madame Mavungu précise : « Là où les autres voient un risque, **MicroEntreprendre, le microcrédit québécois, voit un potentiel humain.** »

Nouveau modèle d'affaires

Le nouveau nom **MicroEntreprendre** s'accompagne d'un modèle d'affaires bonifié :

- Desservir tout le Québec autrement et s'étendre dans l'entièreté de son territoire

- Une nouvelle image et une mission actualisée
- Une intégration et une bonification des services
- Une rationalisation territoriale du nombre de structures
- Le créneau de financement unique des prêts de 20 000 \$ et moins

Nouveaux constats et nouvelle mobilisation

Ayant identifié de nouveaux constats, **MicroEntreprendre** collabore avec Marie Langevin, professeure au département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale à l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal. Elle a commencé **une étude sur l'impact du crédit communautaire dans les territoires**. Cette recherche permettra de **mieux identifier les besoins en capital dans chaque région et les montants minima nécessaires pour le lancement de fonds de capitalisation dans les nouveaux territoires** que compte couvrir **MicroEntreprendre**.

MicroEntreprendre et le crédit communautaire

Fondé en 2000, **MicroEntreprendre** réunit plusieurs organismes experts du prêt d'honneur au Québec. Reconnu par l'Assemblée nationale du Québec comme un outil de développement économique, le crédit communautaire permet aux membres de **MicroEntreprendre** d'offrir du financement provenant d'investissements socialement responsables amassés auprès de la communauté et du secteur privé, de l'accompagnement de proximité et du soutien technique à des personnes en marge des réseaux de financement et d'accompagnement habituels, pour la réalisation d'un projet entrepreneurial. Qu'il soit individuel ou collectif, ce projet doit permettre aux personnes d'atteindre l'autonomie financière. Le microcrédit québécois soutient des projets de travail autonome, de petites entreprises individuelles, collectives ou d'économie sociale.

-30-

Source et information :

Bruno Dion, gestionnaire des partenariats de **MicroEntreprendre**

Téléphone : **514 268-0066**

Site Internet : www.rqcc.qc.ca